



ÉNONCÉ DES TRAVAUX

TITRE DU PROJET

Projet pilote pour la formation Conducteur averti pour le camionnage routier (2014)

CONTEXTE

Le programme écoÉNERGIE sur l'efficacité énergétique pour les véhicules (Écoflotte) de Ressources naturelles Canada (RNCan) offre des conseils gratuits sur les pratiques commerciales et les véhicules éconergétiques, et ce, afin d'aider à réduire la consommation de carburant, les émissions de gaz à effet de serre et les coûts d'exploitation, ainsi que d'accroître la productivité et la compétitivité. Dans le cadre de ce mandat, Écoflotte offre la formation Conducteur averti pour le camionnage routier (CACR) afin d'enseigner aux exploitants professionnels des pratiques de conduite éconergétiques. CACR a été remanié en un programme de cours électroniques/sur le Web afin de répondre à la demande croissante de l'industrie vis-à-vis la conduite éconergétique pour les conducteurs de semi-remorques. Sous sa nouvelle forme, on peut ainsi avoir accès à de l'apprentissage en ligne, de la formation en salle de classe et des stages sur route, ainsi qu'à des formateurs répondant au besoin d'adaptation du contenu du cours selon le type de formation nécessaire.

OBJET DU CONTRAT

L'objet de ce contrat est d'offrir à l'**Atlantic Provinces Trucking Association** du soutien pour la promotion et la prestation de la nouvelle formation CACR auprès de ses membres composés de conducteurs professionnels, de routiers autonomes et de gestionnaires de parcs de véhicules.

LIVRABLES

L'**Atlantic Provinces Trucking Association** sera responsable de la coordination et de la gestion des livrables suivants :

Livrable 1 – Sensibilisation et participation des membres de l'industrie provinciale

Faire connaître CACR dans les **provinces atlantiques** en faisant la promotion des avantages des séances de formation de conduite sur l'efficacité énergétique aux membres de l'**Atlantic Provinces Trucking Association** et autres intervenants de l'industrie du camionnage par leurs sites Web, de bulletins, d'envois postaux et d'activités de camionnage. Tout le matériel promotionnel doit faire état du financement du gouvernement fédéral en incluant l'énoncé : « *Ce projet a été réalisé grâce à la contribution financière de Ressources naturelles Canada* ».

Livrable 2 – Séances CACR en classe et collecte de données

Coordonner et offrir jusqu'à concurrence de 11 séances de CACR, chacune d'une durée approximative de 3 à 4 heures, à des groupes de 10 personnes ou plus, dans des installations adéquates avec des formateurs qualifiés. Administrer, recueillir et rapporter sur tous les exercices de contrôle, les sondages et les évaluations des participants (avant et après le cours, certificat de réussite et commentaires sur le cours) pour toutes les séances. La fréquence des séances sera fonction de la participation des membres.

Produit livrable 3 – Sondage de suivi auprès des participants

Faire remplir le sondage aux participants six (6) mois après la formation, compiler les résultats et présenter les conclusions à RNCAN afin d'aider à évaluer le rendement individuel et les répercussions générales de la formation CACR. Remarque : Le présent livrable demande la création d'un tableur Excel approprié pour la saisie de données sur les participants, un suivi ultérieur et la préparation du rapport final. Les attentes de RNCAN en ce qui concerne le taux de réponse est de 80 p. 100.

Le rapport final doit être soumis au plus tard le 31 mars 2015.

Si les années d'option sont utilisées, le rapport final doit être soumis au plus tard le 31 mars de chaque période d'option.

CHARGÉ DE PROJET

Le chargé de projet pour ce contrat est Bob Smith, chef, écoÉNERGIE sur l'efficacité énergétique pour les véhicules, désignant son gestionnaire principal, Louis Brzozowski, pour gérer ce contrat et donner à l'Association l'accès aux renseignements et au matériel connexe nécessaires pour réaliser les travaux dans le cadre de ce contrat.

ENVIRONNEMENT TECHNIQUE, OPÉRATIONNEL ET ORGANISATIONNEL

Le travail doit être effectué à l'établissement habituel de l'**Atlantic Provinces Trucking Association** ou d'autres installations de formation adéquates.

En plus des travaux à réaliser, l'**Atlantic Provinces Trucking Association** doit conserver dans un endroit sûr toute l'information liée au projet et retourner tout le matériel appartenant à RNCAN à la fin de ce contrat.

Participer aux téléconférences prévues par RNCAN pour la mise à jour et le suivi.